

SESSION 2011

Brevet d'Études Professionnelles

« rénové »

FRANÇAIS

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Le sujet comporte 5 pages numérotées de 1 à 5.

Examen : BEP « rénové »	Session 2011	SUJET Code : FIB-1025
Spécialité : toutes spécialités	Épreuve : FRANÇAIS	
Durée : 1 h 30	Coefficient : 3	Page 1/5

Objet d'étude 2 :

Les philosophes des Lumières et le combat contre l'injustice.

Texte 1

La fracture sexuelle

Les 8 Mars¹ se suivent et se ressemblent, selon un rituel aussi immuable que désolant. Chaque année, la Journée des femmes fournit l'occasion de mesurer, de déplorer, de dénoncer les inégalités entre hommes et femmes, en particulier les inégalités professionnelles d'autant plus criantes qu'elles sont formellement interdites par les lois Roudy de 1983 et Génisson de 2001. Chaque année, les pétitions de principe se multiplient sur la nécessité de réduire ou, mieux, d'effacer ces disparités. Chaque année enfin, l'on constate qu'en dépit de ces engagements solennels, la situation n'évolue guère.

Le scénario est, à nouveau, parfaitement respecté. L'Insee vient de dresser un constat sévère. Certes, l'univers du travail s'est fortement féminisé en l'espace d'une ou deux générations : la France compte 12 millions de femmes actives (46 % de la population active), soit 5,5 millions de plus qu'il y a quarante ans.

Mais les femmes restent victimes d'une triple inégalité.

Tout d'abord dans l'accès au travail : cela fait des années que le taux de chômage des femmes est de 2 points supérieur à celui des hommes ; de même, près d'une femme sur trois occupe un emploi à temps partiel (contre un homme sur vingt), le plus souvent subi et non pas choisi ; enfin, elles sont particulièrement touchées par la précarité, puisque 80 % des Français qui gagnent moins que le smic sont des femmes.

La deuxième inégalité se joue dans l'entreprise. Ainsi, l'écart moyen des salaires entre hommes et femmes dans le secteur privé ou semi-public reste depuis deux décennies de 20 % (10 % chez les journalistes du Monde) et les fonctions hiérarchiques sont, pour les deux tiers, occupées par des hommes (à cet égard, la rédaction du Monde n'est pas mieux lotie).

La troisième inégalité, enfin, porte sur la répartition du travail « invisible », mais pourtant bien réel, des tâches domestiques. En dépit de l'évolution du couple, les hommes continuent à y consacrer deux fois moins de temps que les femmes (2 h 13 contre 4 h 36 en moyenne, selon l'Insee).

La situation est donc sans ambiguïté. (...)

La parité politique entre les hommes et les femmes, bien qu'inscrite dans la Constitution depuis quatre ans, peine à entrer dans les faits quand elle n'est pas obligatoire. La parité professionnelle se heurte à des inégalités plus subtiles et redoutables, tant elles sont intimes, enracinées dans les mentalités, inscrites dans la vie quotidienne au travail comme à la maison. C'est pourtant bien l'application aux femmes des droits de l'homme qui est en jeu. Il serait temps de l'admettre.

Le Monde, Éditorial, 7 mars 2004

¹ 8 mars : Journée internationale de la femme.

Texte 2

Écrivain et femme politique, Olympe de Gouges rédigea au moment de la Révolution française une *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, calquée sur la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789*, dans laquelle elle affirmait l'égalité des droits civils et politiques des hommes et des femmes. Cette déclaration se terminait par un appel aux femmes.

5 Femme, réveille-toi ; le tocsin¹ de la raison se fait entendre dans tout l'univers ; reconnais tes droits. Le puissant empire de la nature n'est plus environné de préjugés, de fanatisme, de superstition et de mensonges. Le flambeau de la vérité a dissipé tous les nuages de la sottise et de l'usurpation. L'homme esclave a multiplié ses forces, a eu besoin de recourir aux tiennes pour briser ses fers. Devenu libre, il est devenu injuste envers sa compagne.

10 Ô femmes ! Femmes, quand cesserez-vous d'être aveugles ? [...] Craignez-vous que nos Législateurs français, correcteurs de cette morale, longtemps accrochée aux branches de la politique, mais qui n'est plus de saison, ne vous répètent : femmes, qu'y a-t-il de commun entre vous et nous ? Tout, auriez-vous à répondre. S'ils s'obstinent, dans leur faiblesse, à mettre cette inconséquence en contradiction avec leurs principes ; opposez courageusement la force de la raison aux vaines prétentions de supériorité ; réunissez-vous sous les étendards de la philosophie ; déployez toute l'énergie de votre caractère, et vous verrez bientôt ces orgueilleux, non serviles adorateurs rampants à vos pieds, mais
15 fiers de partager avec vous les trésors de l'Être Suprême².

Quelles que soient les barrières que l'on vous oppose, il est en votre pouvoir de les affranchir ; vous n'avez qu'à le vouloir.

Olympe de Gouges, *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, 1791

¹ **Tocsin** : sonnerie de cloche répétée et prolongée.

² **L'Être Suprême** : sous la Révolution française, L'Être Suprême était le principe absolu et universel qui remplaçait l'idée de Dieu.

Évaluation des compétences de lecture

10 points

Texte 1

Question 1 : Quelle injustice dénonce le journal *Le Monde* ? Comment ces inégalités se manifestent-elles ?

(2 points)

Texte 2

Question 2 : Quels arguments Olympe de Gouges met-elle en avant pour convaincre les femmes de lutter pour leurs droits ?

(2 points)

Question 3 : En vous appuyant sur l'étude des verbes et du lexique, expliquez ce qu'Olympe de Gouges attend des femmes.

(3 points)

Texte 1 et texte 2

Question 4 : Quels points communs voyez-vous entre la dénonciation des inégalités par le journal *Le Monde* et le combat contre l'injustice d'Olympe de Gouges ?

(3 points)

Évaluation des compétences d'écriture

10 points

Vous êtes salarié-e dans une entreprise et vous êtes témoin d'une injustice sur votre lieu de travail. Vous rédigez une lettre adressée au responsable du personnel.

Dans votre lettre, de vingt à vingt-cinq lignes :

- Vous présenterez les faits constatés.
- Vous utiliserez deux procédés d'écriture comme le faisaient les Philosophes des Lumières pour dénoncer cette situation d'injustice ou pour provoquer l'adhésion du lecteur.
- Vous ferez des propositions pour que cette injustice ne se reproduise pas.